

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE32045 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site est constitué principalement d'un fond de vallée dont la morphologie a été bien conservée mais dont la qualité biologique a été dégradée notamment à cause de pollutions organiques et de l'extension de xénophytes.

Son intérêt réside, avant tout, dans ses mégaphorbiaies et dans ses forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*. Son ruisseau à cours rapide, son plan d'eau entouré d'hélophytes et son complexe marécageux présentent, en outre, un grand intérêt pour des nombreux oiseaux comme le martin-pêcheur, la sarcelle d'hiver, le busard saint-Martin et le balbuzard pêcheur mais aussi pour d'autres espèces comme le maillot de Desmoulin.

Des fragments de chênaies-frênaies atlantiques à jacinthe, une cavité naturelle et des zones ouvertes, principalement constituées de prairies pâturées intensives et de cressonnières, participent à l'intérêt paysager et contribuent à l'attrait du site pour le grand rhinolophe et le vespertilion à oreilles échancrées. La bondrée apivore est également nicheuse sur le site.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
91E0 *	9,91 ha	B	UG 7
3150	5,52 ha	-	
9130	5,05 ha	-	
6430 91E0 *	4,89 ha	-	UG 7
6430	1,81 ha	-	
3260	1,23 ha	-	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

9130 : Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

91E0 * : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1016	Vertigo moulinsiana	Maillet de Desmoulin	P				-
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe	P				-
1321	Myotis emarginatus	Vespertillon à oreilles échancrées	P				-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			p		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1p			B
A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin				0-1id	-
A094	Pandion haliaetus	Balbusard pêcheur				0-1id	-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	P	2p			B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE32045 - "Vallée de l'Aubrecheuil".

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO
